

# ECONOMIE DE LA CHATAIGNE (mai 2016)

## 1 - La production de châtaignes dans le monde - Données de FAOSTAT (FAO et Livre blanc du châtaignier)

Pays	2003		2004	
 <a href="#">Chine</a>	715 000	69 %	715 000	69 %
 <a href="#">Corée du Sud</a>	72 405	7 %	72 405	7 %
 <a href="#">Italie</a>	50 000	5 %	50 000	5 %
 <a href="#">Turquie</a>	48 000	5 %	48 000	5 %
 <a href="#">Bolivie</a>	35 000	3 %	35 000	3 %
 <a href="#">Portugal</a>	32 856	3 %	33 000	3 %
 <a href="#">Japon</a>	25 100	2 %	25 100	2 %
 <a href="#">Russie</a>	17 000	2 %	17 000	2 %
 <a href="#">Grèce</a>	12 000	1 %	12 000	1 %
 <a href="#">France</a>	10 118	1 %	11 000	1 %
<i>Autres pays</i>	24 022	2 %	24 238	2 %
<b>Total</b>	<b>1 041 501</b>	<b>100 %</b>	<b>1 042 743</b>	<b>100 %</b>

## 2 Volumes mondiaux produits en 2010

La production mondiale est concentrée dans deux aires géographiques principales, l'Asie et l'Europe méditerranéenne, autour de trois espèces distinctes de châtaigniers :

*Castanea crenata* au Japon

*Castanea mollissima* en Chine

*Castanea sativa* en Europe

La production mondiale de châtaignes est principalement issue de deux bassins de productions : **Asie, qui se développe et Europe méditerranéenne qui régresse.**

Principaux pays producteurs par ordre d'importance

- Asie : Chine, Corée, Japon
- Europe méditerranéenne : Turquie, Italie, Portugal, Grèce, Espagne, France
- Pays émergents : Australie, Chili, Etats-Unis

Des variétés hybrides de ces trois espèces ont été créées en France à partir de 1950 pour lutter contre les maladies affectant le châtaignier européen (maladie de l'encre qui affecte les racines et le tronc). Elles sont aujourd'hui en fort développement. Une quatrième espèce présente en Amérique du Nord, *Castanea dentata*, a aujourd'hui disparu pour cause de chancre de l'écorce (*Chryphonectria parasitica*)

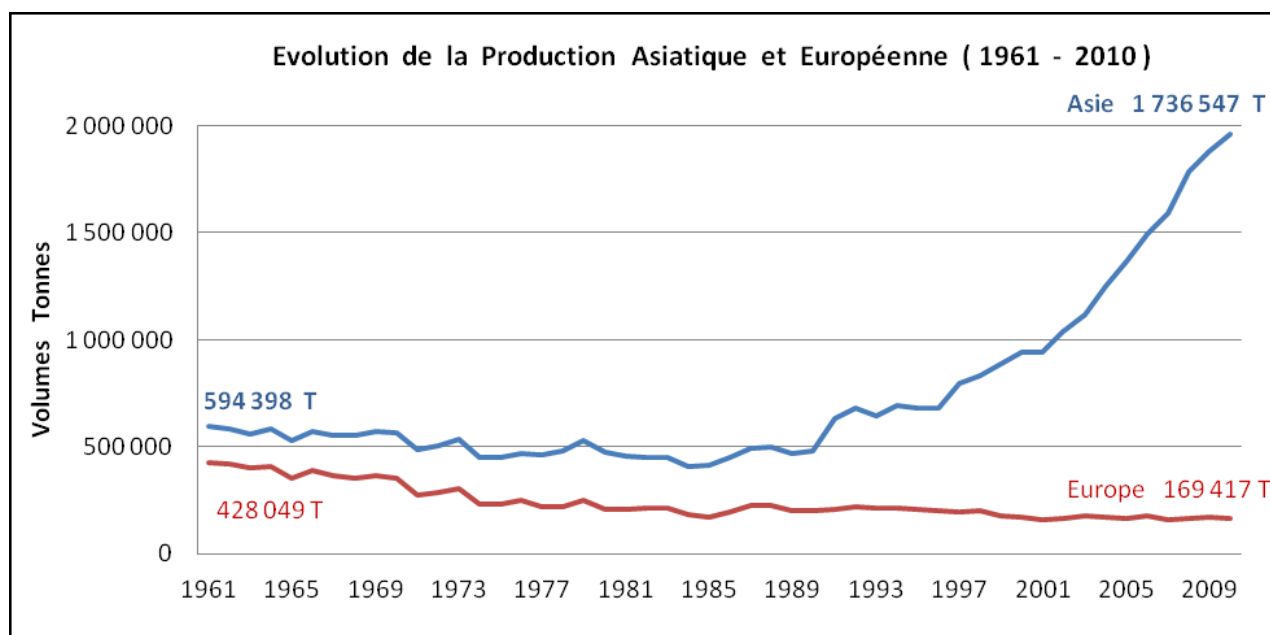
**Production mondiale en 2010: 1.900.000 tonnes** (*Volumes exprimés en tonne* Source : FAOSTAT)

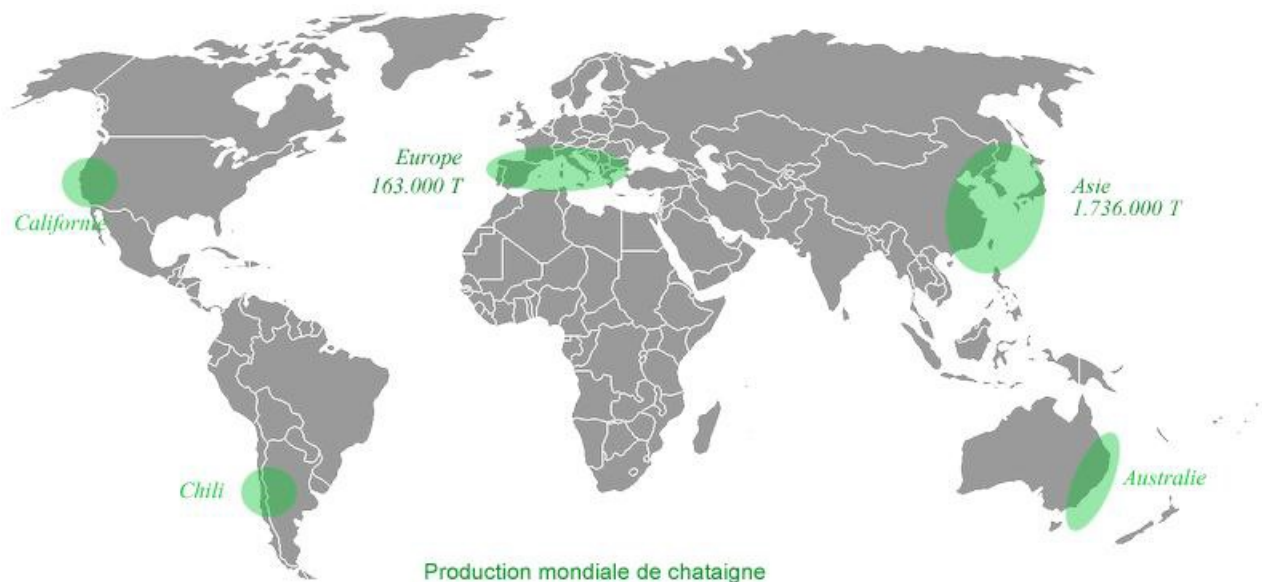
**Asie 1 736 500**

- Chine 1 620 000
- Turquie 59 171
- Corée du Sud 82 300
- Japon 23 500
- Corée du Nord 10 700

**Europe 169 417**

- Italie 42 700
- Portugal 22 400
- Espagne 18 600
- Grèce 11 000
- France 9 536
- Albanie 5 500
- Hongrie 280
- Pologne 230





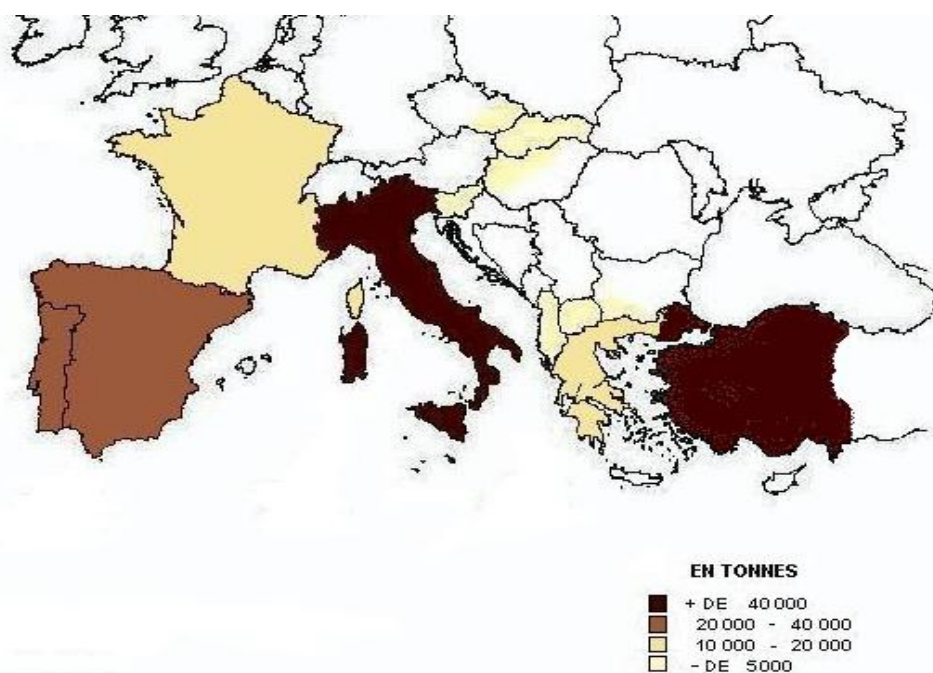
### 3 - Données générales de la production en Europe

Production européenne en 2010 : **163.200 tonnes**

La production très importante dans les pays européens au 19ème siècle, a fortement régressé par suite de maladies, pour s'effondrer à partir des années 60. Aliment de base des populations rurales jusqu'alors, la pomme de terre et les céréales lui ont été substituées.

Sa régression suit l'évolution des populations rurales. Même si une part des volumes produits est consommée localement, l'essentiel des volumes récoltés est mis en marché.

La production européenne est donc de 163.000 tonnes dont 104.000 tonnes pour l'UE, cela avec 200.000 hectares dont 120.000 ha pour l'UE et 100.000 producteurs dont 70.000 pour l'UE.



source Eurostat

#### 4 - La production française

La production annuelle de la châtaigneraie française en 2010 est de 9075 tonnes sur une surface de 7166 ha. (*Source : Statistique Agricole Annuelle*)

Cette production française en 2010 est réalisée dans deux bassins de productions :

- Le **Bassin Rhône Méditerranée** avec comme premier département producteur l'Ardèche  
Ce bassin est la première région productrice avec 6303 tonnes. Cette production est issue essentiellement de vergers traditionnels et repose sur une politique de production axée sur la rénovation et la réhabilitation des surfaces existantes.

- Le **Bassin Grand Sud-Ouest** avec comme premier département producteur la Dordogne :  
Cette production (2772 tonnes de châtaignes) est issue de vergers traditionnels et modernes (hybride) reposant sur une politique axée sur un programme de plantation et un programme de rénovation des anciennes châtaigneraies (*Source : Statistique Agricole Annuelle*).

#### **Bassin Rhône Méditerranée ; Principaux départements producteurs (Production en tonnes)**

Ardèche 4200

Corse-du-Sud 300

Haute-Corse 700

Var 399

Gard 331

Lozère 284

Alpes-Maritimes 75

Alpes-de-Haute-Provence 14

**TOTAL 6303**

#### **Grand Sud-Ouest Principaux départements producteurs (production en tonnes)**

Aude 42

Aveyron 232

Cantal 81

Dordogne 1386

Lot 262

Tarn-et-Garonne 210

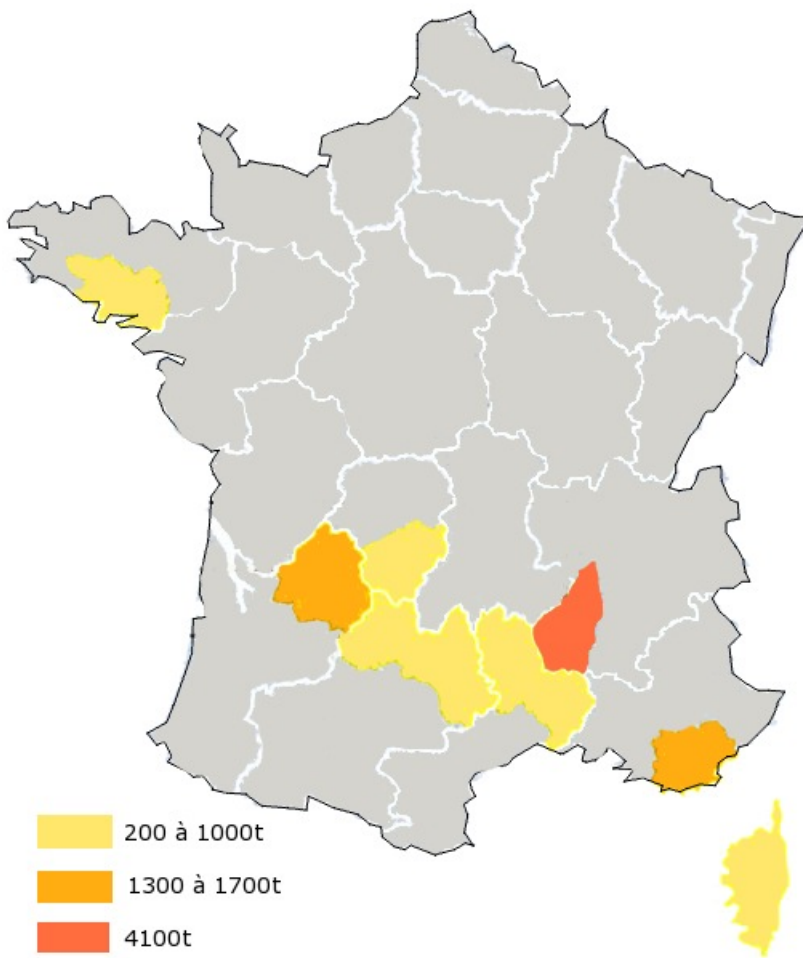
Corrèze 221

Haute-Vienne 255

Charente 237

**TOTAL 2772**

Figure 1: Principaux départements producteurs de châtaignes



## Châtaigne / répartition de la production française en 2011

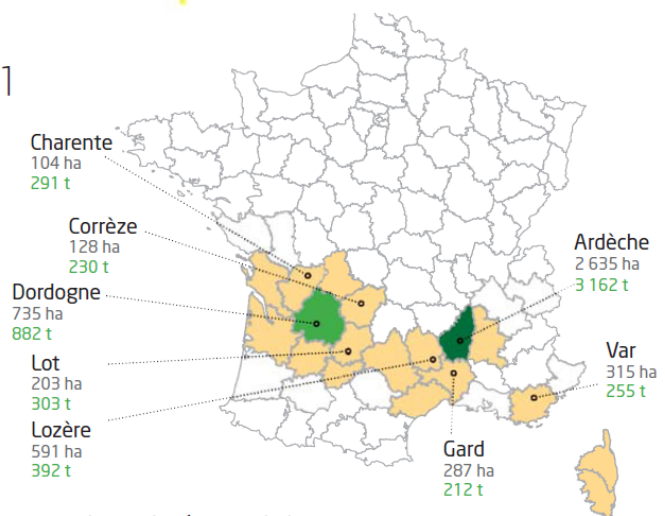
- + de 1 000 tonnes
- de 500 à 1 000 tonnes
- - de 500 tonnes

Source : SSP - élaboration FranceAgriMer

**Total France : 7 163 ha / 7 011 t**

**3** premiers départements producteurs

Ardèche  
Dordogne  
Lozère



En France, les trois principaux départements producteurs de châtaignes sont l'Ardèche, la Dordogne et la Lozère.

La châtaigneraie occupe 740 milliers hectares du territoire métropolitain, soit environ 5% de la forêt française. En France, on trouve le châtaignier dans la plupart des régions de moyennes montagnes, dans leur partie méridionale, également en bordure du Massif central et en Bretagne.

## 5 - La France, un pays consommateur et importateur de châtaignes

La châtaigne a, depuis le début du XXe siècle, subi des mutations dans ses modes de consommation. De nourriture de subsistance et consommation locale, elle devient, par le canal de la transformation, un produit de diffusion et devient innovant.

Autrefois La châtaigne constituait la base de l'alimentation, aujourd'hui sa consommation est ponctuelle et saisonnière autour d'un repas de fêtes ou d'un feu de cheminé. La consommation annuelle de châtaignes fraîches par Français est de 200g. (Source : INOVFRUIT).

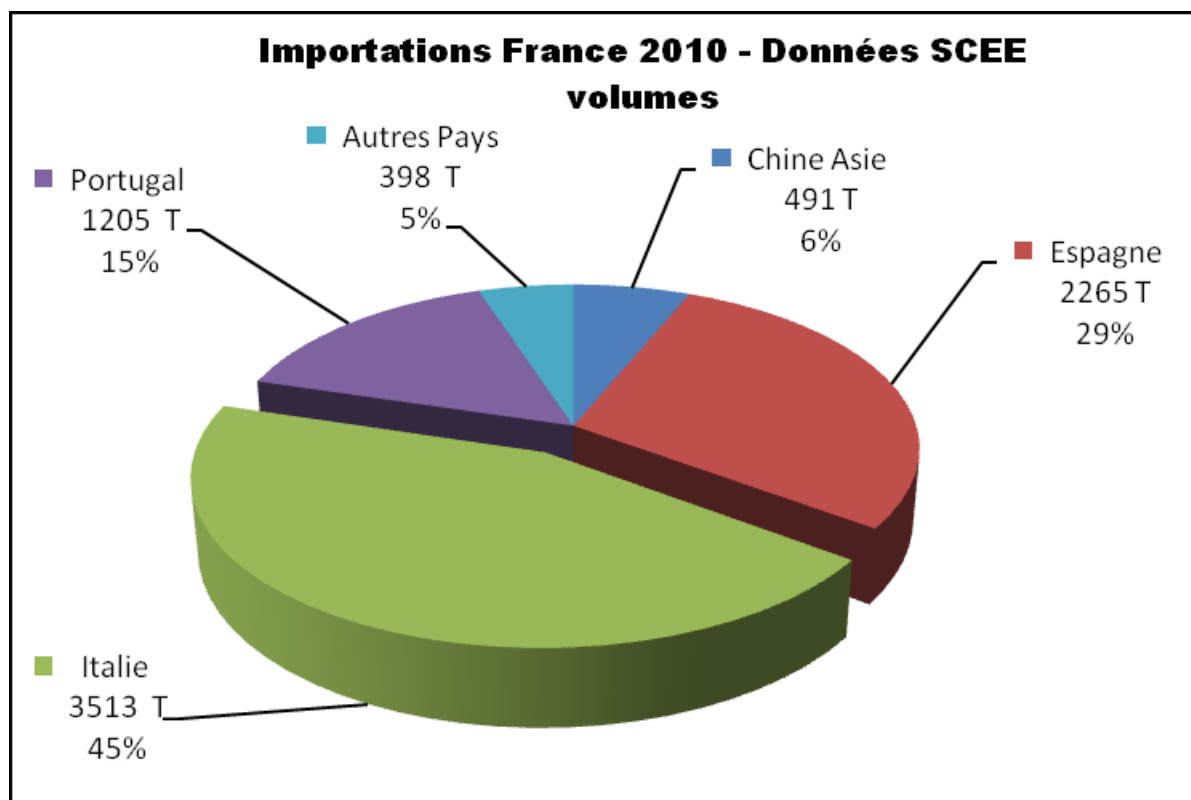
La consommation française annuelle pour l'ensemble des marchés est de 18 000 tonnes dont 60% directement en frais et 40% après transformation. Notre production actuelle ne couvre pas l'ensemble de nos besoins nationaux. En 2010, la France a importé 8 033 tonnes de châtaignes. La France achète ses châtaignes en Chine (soit 30% des importations totales de 2010), en Europe, en Turquie et au Chili.

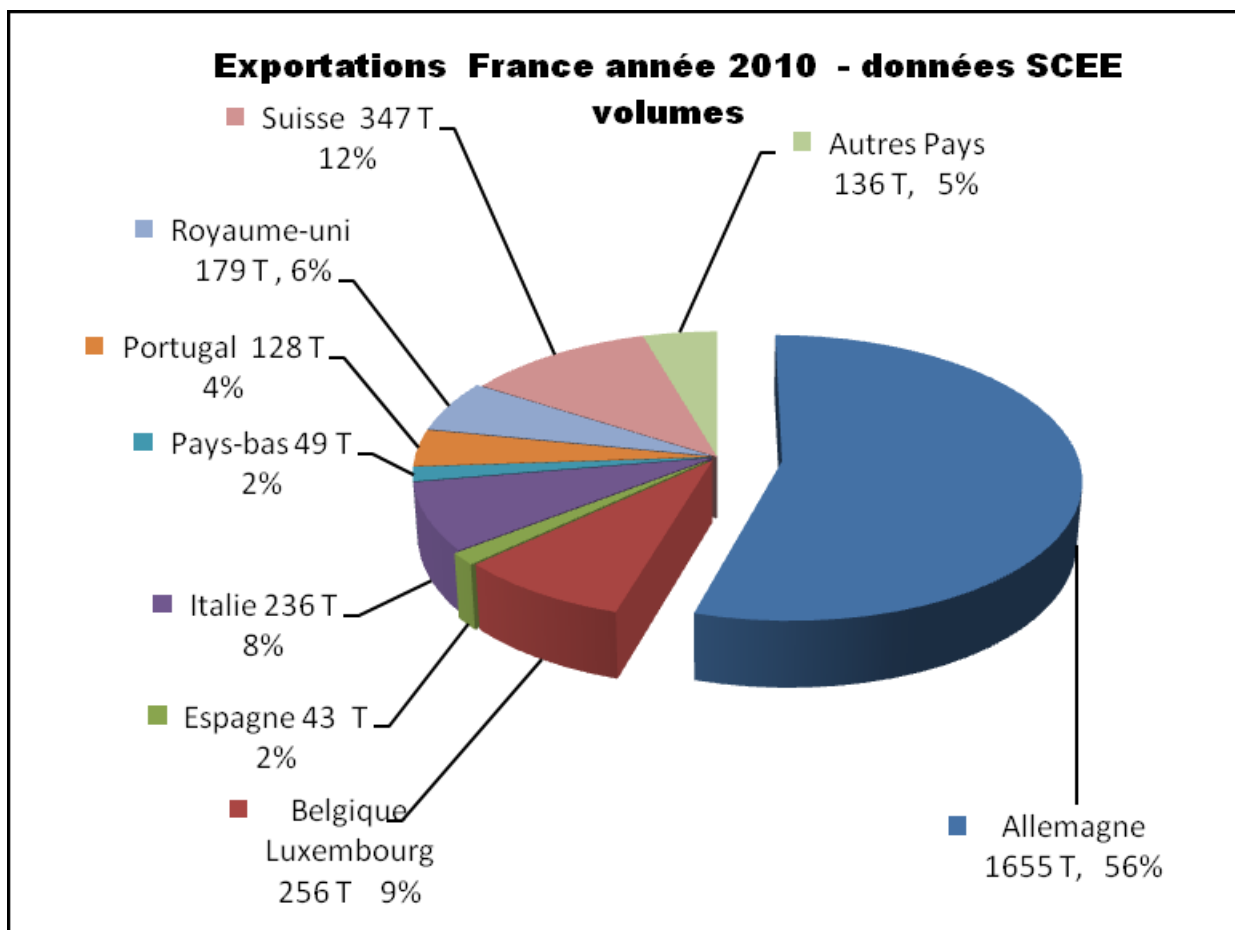
Les fruits d'importation sont destinés pour 45 % à l'industrie de transformation. Le marché français n'est pas saturé, la France est le 2ième importateur mondial après le Japon.

## France

La France exporte environ 35% de sa production essentiellement en frais.

Exportations vers l'Allemagne principalement, mais aussi la Suisse, le Bénélux et le Royaume Uni. Au total ce sont **3.029 tonnes** qui sont exportées vers l'Europe.





### La production en Italie

La production castanéicole italienne est estimée à environ 45 000 à 50 000 T. La châtaigne représente près de 88 % de la récolte pour 12 % de marrons.

Les données italiennes de 2008 montrent que la superficie des châtaigneraies est concentrée principalement dans les régions centrales et méridionales, en particulier en Campanie (13.300 ha, 22 000 T), Calabre (10.700 ha, 11 000 T), Toscane (7.800 ha, 5400 T), Piémont (5.400 ha, 6 500 T), Latium (5.200 ha, 6 000 T), Abruzes (1.600 ha, 1050 T) et Emilie-Romagne (2.200 ha, 1 900 T).

Entre 2000 et 2003, il y a eu un phénomène de restructuration de la culture de la châtaigneraie en Italie qui a conduit à une réduction de 30 % de la superficie. Malgré cette forte baisse, un noyau dur de producteurs de châtaignes s'est constitué autour de 34 000 unités de production regroupées en 39 « Comunità Montana ». Près de 77 % des surfaces se trouvent en zones de montagne, 22 % en zones de colline.

Les parcelles de châtaigniers sont de surfaces petites et moyennes. 40% de la superficie de la châtaigneraie italienne est comprise dans la classe de SAU 0 - 5 hectares, tandis que la superficie moyenne plantée est d'environ 1 hectare. Il est à noter que certaines données statistiques font état de surfaces très importantes mais qu'une partie seulement est effectivement cultivée. Ces châtaignes plus petites en calibre, produites par la châtaigneraie forestière non greffée, sont orientées sur le produit déshydraté et la farine. L'organisation et le soutien à la production se fait autour de Groupements d'Action Locale portant des démarches de qualité qui ont abouti à la création de 5 IGP et 2 DOP, et 9 DOP sont en cours de reconnaissance. **AREFLH** - 33000 BORDEAUX - Tel : +33.5.56.48.88.48 [www.areflh.org](http://www.areflh.org) 17 Sept 2012 11

## Les chiffres de la production cultivée

Régions	Surfaces (Ha)	Volumes (Tonnes)
Campanie	13 300	19 600
Calabre	10 700	9 600
Piémont	5 400	5 800
Toscane	7 800	5 400
Latium	5 200	7 000
Emilie	2 200	1 900
Romagne	1 600	1 050
<b>TOTAL</b>	<b>46 200</b>	<b>50 850</b>



## Localisation de la production

C'est une production située en zone de moyenne altitude, de 200 à 1.000 mètres, à fort handicap naturel la plupart du temps. Aucune production agricole ne lui est substituable. Elle joue donc un rôle déterminant dans l'équilibre naturel de ces territoires. Lorsque ces châtaigneraies sont abandonnées le paysage redevient une friche, la conséquence étant alors l'abandon de toute valorisation.

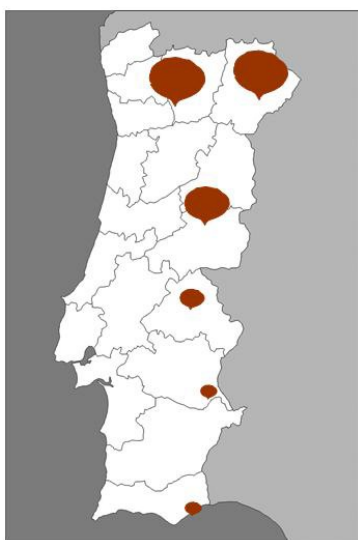
## Portugal

La production de châtaignes portugaises est de l'ordre de 25 000 à 30 000 T pour une surface totale de 34.457 Ha (selon les statistiques – Livre Blanc de la châtaigne). Mais les chercheurs pensent que la production est proche des 50.000 T (1,5 T/Ha). Les zones de production se situent dans les régions de l'Alto Douro, le Trás os montes, Beira interior et Alentejo en zone d'altitude entre 600 m et 1.000 m. Aujourd'hui, des vergers commencent à être implantés sur les terrains fertiles du Minho, au niveau de la mer.



Les surfaces, après avoir beaucoup diminué à cause de la maladie de l'encre, sont en cours de replantation (15 000 ha plantés aux cours des 20 dernières années) et la production fruitière est de plus en plus importante. Cependant, elle ne satisfait pas la demande. Dans ces régions d'agriculture de montagne, elle joue un rôle essentiel d'ordre environnemental et social par le maintien d'agro systèmes marginaux et une participation à l'entretien et la conservation du patrimoine paysager. Afin de promouvoir l'organisation et le soutien du secteur, un réseau s'est organisé : la Rede Portuguesa da Castanha (FefCast).

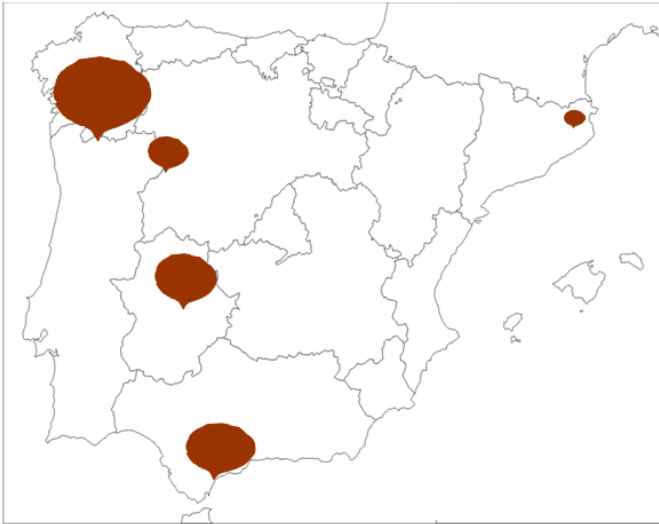
Région	Surface (ha)	Volume (T)
<b>Continente</b>	<b>34.457</b>	<b>22.105</b>
Norte	30.386	18.435
Centro	3.527	2.872
Lisboa	5	6
Alentejo	523	778
Algarve	16	14
Madeira	94	63
Açores	65	182



## Espagne

La production de châtaignes espagnoles est en forte baisse autour de 16 000 à 18 000 T. Les principales zones de production sont la Galice, La Castille et Léon, l'Andalousie et l'Estrémadure. On trouve également des châtaigneraies forestières dans les Asturies, en Catalogne et en Biscaye mais la production n'est pas significative. La châtaigneraie représenterait 80 000 ha. Une partie importante de la châtaigneraie a été abandonnée depuis ces vingt dernières années et la récolte estimée à environ 23 000 T avant les années 2000 a chuté de près de 30 % de nos jours.

Les données fournies par FAO STAT, qui font état d'une production de 5.500 tonnes ne sont pas conformes à la réalité, cela est corroboré par les volumes commercialisés dont nous avons connaissance.



### Les chiffres de la production cultivée

Régions	Surfaces (Ha)	Volumes (Tonnes)
Galice	11 000	
Castille et Léon	3 000	
Extremadure	1 800	
Andalousie	2 800	
Catalogne	50	
TOTAL	18 750	

### Grèce

La production de la châtaigneraie grecque est mal connue. On retrouve ces vergers dans la plupart des zones de montagne. Estimée à 12.000 tonnes sur une surface de 10.000 hectares, la production n'est pas exportée. La Grèce importe des châtaignes fraîches de Turquie et du Portugal et des produits transformés d'Italie et de Turquie.

Source : rapport de M. Demetris GALIAKIS pour la région de l'est, Kissavos et du bas Olympus in Livre Blanc de la châtaigne.

### Turquie

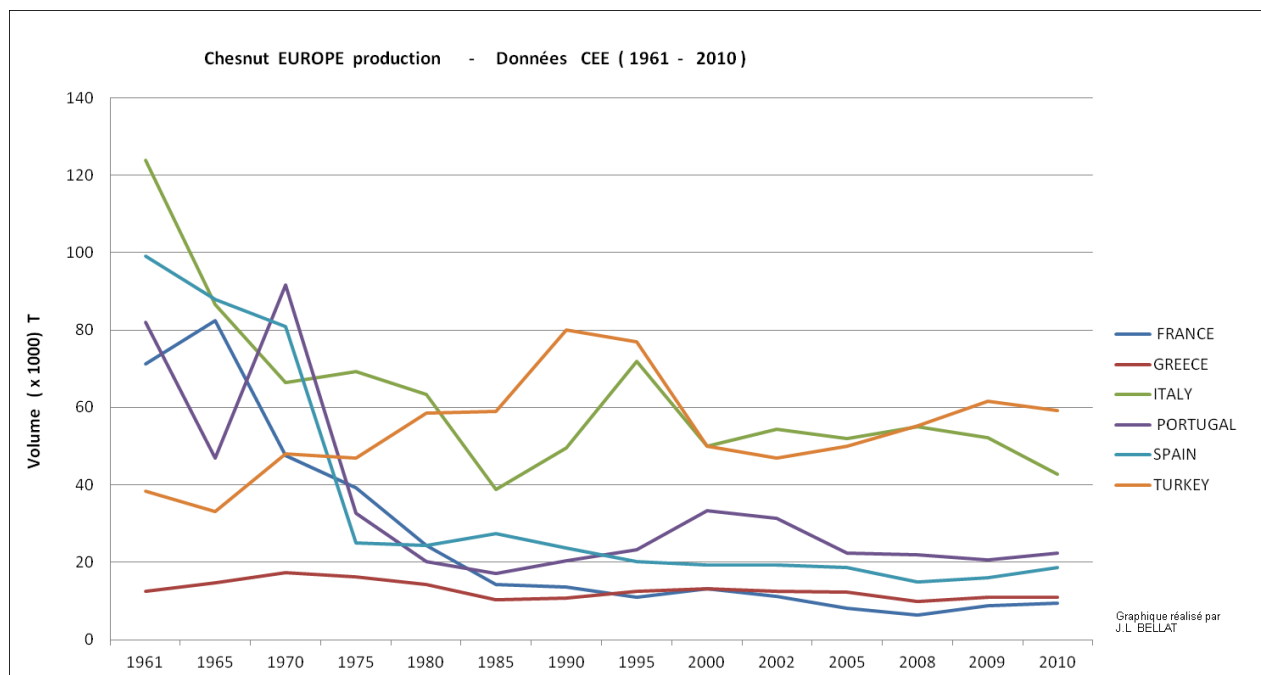
La Turquie est le premier pays producteur européen de châtaignes en volume avec une récolte actuelle de 60.000 tonnes environ. Là aussi, il s'agit d'une châtaigneraie traditionnelle d'altitude (400 à 1200 m). Les zones de production principales sont situées dans les régions d'Izmir, à l'ouest, avec 70% des volumes, soit 45.000 tonnes, et la région de Bursa, au sud d'Istanbul, avec 20% des volumes, soit 10.000 tonnes (Livre Blanc de la châtaigne).

Après avoir connu un pic de production à 90.000 tonnes en 1970, les volumes récoltés semblent régresser. Des dépérissements d'arbres sont signalés par des professeurs d'université, en particulier dans la région de Bursa (maladie de l'encre phytophthora).

La Turquie exporte la production principalement en frais, vers l'Europe : Italie, France, Allemagne (grâce à sa forte communauté Turque), mais aussi vers le Liban, Israël et les pays arabes du Moyen Orient.

Les prix payés à la production progressent du fait de la demande européenne, de 1,2 à 1,6 € en année normale, et jusqu'à 2,8€ les années de faible production.

Source : mission de veille concurrentielle AREFLH/BGSO en Turquie, en octobre 2007



## 6 - Le châtaignier et son bois

Le châtaignier, **3e essence feuillue** de France en surface, est quasi intégralement situé **en forêt privée**.

Avec environ **50% de la surface mondiale** de la châtaigneraie à bois, la France est un acteur économique incontournable.

Le Châtaignier, une ressource forestière locale à préserver : depuis longtemps, le châtaignier est un bois incontournable pour l'économie locale, notamment en Périgord-Limousin (10% de la surface en Europe). Ses usages nombreux et variés ont évolué au cours du temps, mais son utilisation reste toujours aussi prisée de nos jours, en particulier grâce à sa durabilité naturelle en extérieur.

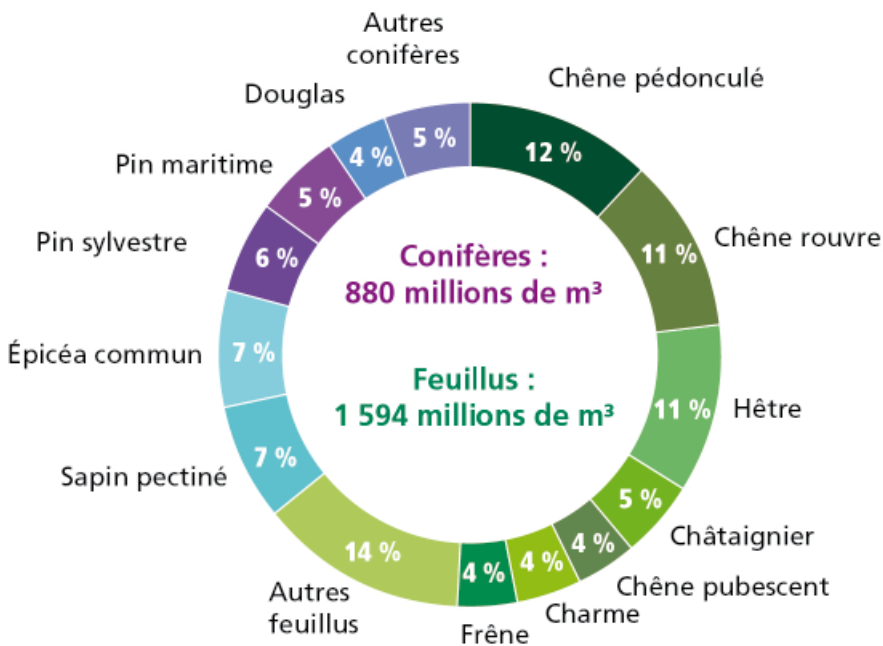
L'arrivée du chancre soulève les plus grandes craintes. L'exemple des États-Unis, où les 400 000 km<sup>2</sup> châtaigneraies ont été décimés entre 1904 et 1945 laissent présager le pire ! À nouveau, on redoute la disparition de l'arbre du pauvre.

Il faut attendre le début des années 1980 pour voir se développer la sylviculture du châtaignier. Elle vise à répondre au marché qui ne cesse de demander des bois plus étoffés.

Aujourd'hui, la valeur marchande du bois de trituration est nulle, voire négative. Le marché du billon destiné au parquet (diamètre de 14 cm fin bout minimum) et du piquet reste souvent local, contrairement aux bois plus étoffés qui trouvent facilement acquéreur sur un marché national et international déficitaire en gros bois de châtaignier.

L'arbre du pauvre serait-il un feuillu précieux ? L'engouement international pour son bois et son prix de vente le laissent penser.

Répartition des espèces forestières en France (source CRPF – 2011)



Le châtaignier est la 3e essence la plus importante en France en termes de superficie après le chêne et le hêtre. La France (et la forêt privée en particulier) détient, avec 900 000 ha, le plus grand stock sur pieds européen suivi de l'Italie (498 000 ha) et de l'Espagne (100 000 ha). Les italiens utilisent beaucoup le bois de châtaignier, en majorité dans la construction. Le châtaignier y est très employé pour la fabrication de meubles, parquets et surtout de charpente. Or, l'usage en poutre représente le principal débouché en Italie, des châtaigniers français (plus de 25 000 m<sup>3</sup>/an). Environ 70 % de l'approvisionnement des grumes destinées à être transformées en poutres en Italie sont d'origine française.

Elles proviennent principalement du nord de la Loire (Picardie, Normandie, Île-de-France, Pays de la Loire et Bretagne) mais aussi du Sud-est (Isère, Ardèche, Morvan et Corse). Suite au tremblement de terre d'avril 2009 (Aquila), un décret ministériel italien du 1er juillet 2009, impose que tous les matériaux utilisés dans la construction, soient certifiés par une norme européenne ou nationale. Cette norme définit les qualités du bois et ses résistances mécaniques pour des usages en structure. En l'absence d'une telle norme, le matériau ne pourra plus être utilisé pour ces utilisations en structures (en charpente principalement).

Le marché français est spécialisé dans la transformation des petits bois en parquet ou dérivé des piquets. Trois quarts de la transformation s'effectuent dans le Sud-ouest, en particulier, en Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Les industriels y transforment les bois du pays et s'alimentent très rarement dans les régions du nord de la France. Le marché y est en phase de restructuration. On constate depuis la crise un net ralentissement des exports des produits parquet vers le Benelux, l'Espagne et le Portugal. Les industriels souffrent aussi de la concurrence directe des parquets importés de Chine.